



Concours **EDHEC**
Classes Préparatoires

2009

DISSERTATION

Durée de l'épreuve : 4 heures

Sujet :

« Rien n'est beau que le vrai. »

Boileau (Epître IX)

RAPPORT DE CORRECTION

DISSERTATION

« Rien n'est beau que le vrai. » (Boileau, *Épître IX*)

Le jury avait choisi de revenir, pour cette session, au « sujet-citation », forme relativement négligée, ces dernières années, dans les différents concours des écoles de commerce.

La sentence de Boileau proposée à la réflexion des candidats semblait précisément appartenir à cette « culture générale » qui doit être la matière même de l'épreuve. Son choix n'était certes pas destiné à la faire découvrir aux candidats le jour du concours ; mais à juger quelle compréhension personnelle pouvait leur inspirer, aujourd'hui, cette formule célèbre qui appartenait jadis et naguère aux connaissances minimales de l' « honnête homme », et que le travail d'une année sur le thème de la beauté leur avait sans doute donné l'occasion de rencontrer. Extraite de l'œuvre d'un poète, elle se prêtait aussi bien avec aisance, par son allure de loi et l'abstraction des concepts qu'elle engage, à diverses analyses philosophiques. Et l'on pouvait supposer qu'elle ne piégerait guère les candidats en les orientant vers un aspect trop restreint ou trop pointu du thème, qu'ils auraient pu, par malchance, n'aborder aucunement dans leur préparation.

La tournure de la citation pouvait d'emblée conduire vers des contresens difficilement rémissibles certains candidats en délicatesse avec les subtilités de la langue : le cas s'est heureusement très peu produit.

En règle générale, les correcteurs ne déplorent qu'un nombre très limité de copies véritablement faibles ou indigentes. On reconnaît le plus souvent l'effort d'aller au bout de l'exercice et d'articuler formellement trois parties équilibrées d'une ampleur à peu près consistante, même si le contenu s'en révèle plat, discutable ou incohérent. « [Les copies] sont d'un bon niveau pour des élèves de seconde année », « il y a un manifeste esprit d'analyse au sein des copies », « l'ensemble des copies est en moyenne d'un niveau correct », selon certains membres de l'équipe.

Le travail de préparation semble avoir été la plupart du temps sérieusement mené. Il est vrai que le sujet autorisait la référence à un large champ de connaissances. C'est ainsi, toujours selon certains de nos correcteurs, que « même les copies les plus faibles ont exposé de vagues connaissances plus ou moins en rapport avec l'énoncé », que « les candidats ont, semble-t-il, été assez bien préparés à une question du type de celle qui a été posée », que « la matière ne faisait pas défaut aux candidats, car le sujet était vaste et se prêtait à de multiples approches », que la lecture des devoirs « témoigne d'une préparation consciencieuse que l'on retrouve aussi dans l'étendue des connaissances mobilisées ».

Enfin, comme les années précédentes, les correcteurs sont plutôt heureusement surpris par la qualité de l'expression. « Le niveau moyen de la maîtrise de la syntaxe, de l'orthographe, etc., me paraît stable et assez convenable », « le niveau de langue est globalement satisfaisant », « l'orthographe n'est pas trop maltraitée », « les copies sont, dans l'ensemble, de bonne tenue au plan de la langue et de la présentation ». Cette tendance positive, qui se remarquait déjà depuis quelques sessions du concours, vaut toutefois que l'on continue d'y prendre garde ; plusieurs correcteurs observent des signes d'affaissement en la matière.

C'est ainsi que, si l'on s'appuie sur ces trois critères, d'ordonnement formel, d'effort d'apprentissage et de qualité de l'expression, il n'a pas paru illégitime de noter les copies de telle manière que la moyenne générale de l'épreuve s'approche de 10, selon les principes préalablement définis, pour s'établir précisément à 9,597, jurys EDHEC et ESSEC confondus. Les moyennes obtenues par les membres du jury EDHEC vont, pour leur part, de 8,945 à 10,775.

L'épreuve s'est, par conséquent, révélée positivement sélective. Le jury a pu lire quelques excellentes copies dont les notes se sont élevées à 18 ou 19. Beaucoup de copies moyennes témoignent de qualités réelles, mais souffrent évidemment de la comparaison avec ces travaux bien meilleurs, à l'exemple desquels les correcteurs invitent les candidats à poursuivre leur effort.

S'il est vrai qu'une épreuve de « culture générale » n'est pas un concours d'érudition, qu'elle doit permettre d'apprécier les facultés d'analyse, de finesse et d'expression de ceux qui s'y présentent, et qu'en bref l'on doit, selon la formule de rigueur, y préférer les têtes bien faites aux têtes bien pleines, il tombe également sous le sens qu'on ne saurait y être insensible à la capacité qu'ont démontrée certains, devant ce sujet, de dire quelques mots de Boileau, de restituer le contexte classique où il écrivait, et même d'évoquer, plus ou moins brièvement, la querelle des Anciens et des Modernes. La citation n'a pas été puisée dans un obscur traité ignoré de tous ; elle appartient bel et bien à une culture générale que l'on approfondit certes dans l'année de préparation au concours, en relation au thème proposé, mais qui a dû se construire dès la première année de CPGE, dès les années de lycée, ainsi que dans l'effort et le loisir mêlés des lectures et des curiosités personnelles. De ce point de vue, on s'est étonné de la relative rareté des allusions, même brèves, au classicisme. Elles n'ont pu que servir les meilleurs candidats, qui n'avaient pourtant pas besoin de puiser là toute la matière de leur développement, à la différence de quelques autres, il est vrai peu nombreux, qui ont donné le sentiment de se reposer trop vite sur l'heureuse coïncidence de leurs souvenirs et du sujet proposé.

Il était en effet nécessaire, et tel était, comme toujours, le principal effort attendu, de prendre le temps d'analyser les termes de l'expression de Boileau. On s'est trop souvent contenté de la traduire vaguement pour ensuite laisser défiler quelques développements appris durant l'année, que l'on rattachait de loin en loin, avec plus ou moins d'habileté, aux thèmes de la beauté et de la vérité. Peu de candidats ont été capables de s'étonner de la forme sentencieuse du sujet, de la considérer sous diverses faces, de la désintriquer pour mettre en évidence ses significations, ses implications et ses enjeux. Tout ce qu'il peut y avoir de spécifiquement frappant dans un sujet, et cela vaut évidemment pour bien d'autres que celui-ci, mérite d'être clairement exposé, même si cela prend tout d'abord une forme aporétique, sans crainte de passer ainsi à côté d'une « solution » ou d'une bonne lecture exclusive qui n'existe que dans l'imagination des candidats, comme s'ils étaient en face d'une devinette. Il est curieux que la simple distinction entre condition nécessaire et suffisante ait été rarement employée dans le travail d'explicitation, qui se devait d'être patient et scrupuleux pour que l'on ne se contente pas d'une transposition opportuniste. On a apprécié les copies qui ont fait varier différents sens que le vrai pouvait ici recouvrir (de la contrainte géométrique au naturel dans l'expression des sentiments), pour chercher lequel avait chance d'être plus pertinent, et celles qui ne sont pas allées aveuglément, sans la moindre interrogation sur ce passage, de la beauté à l'art.

Les candidats ont rarement manqué de matière pour contester, avec cependant une pertinence inégale, ce qu'ils ont quelquefois su nommer le dogmatisme de la formule. Plus difficile, et plus discriminant, a été le dépassement de cette critique qui a pris généralement des formes convenues. C'est souvent là que se sont révélés les devoirs les plus accomplis. Certains d'entre eux ont tenté de faire échapper la sentence à son contexte historique, par exemple en s'inspirant de Heidegger (« L'Origine de l'œuvre d'art » s'y prêtait particulièrement) ou de la phénoménologie, ou encore en la

rapportant à une expérience intime de la beauté, et de l'art en particulier, exprimée avec pertinence et maturité.

Ils ont alors évité les « topos » tout faits, dont la récurrence se repérait assez vite, et rebutait d'autant plus la lecture lorsqu'ils étaient émaillés de confusions préjudiciables, dont il serait vain de faire ici la liste, mais dont on peut facilement imaginer l'éventail. Si l'on a mauvaise grâce à décourager les candidats qui font l'effort d'apprendre par cœur des citations ou des poèmes, parfois *in extenso*, ils doivent pourtant savoir que leur lecteur ne s'en émeut plus guère dès que ces ornements valent pour une dispense d'analyse. Il en va de même, évidemment, de ces longs « tunnels » où l'on tient coûte à coûte à faire savoir que l'on a appris quelque chose en perdant tout à fait de vue le sujet. Une copie qui se tient de manière autonome par la fermeté de son style et de sa réflexion sera toujours préférable sans commune mesure à celle qui croit mériter l'obole de son correcteur en le promenant de citation en citation et de nom d'auteur en nom d'auteur. Le recours massif à un Platon réduit à quelques lieux communs a particulièrement lassé la patience des correcteurs, alors que certains textes de ce philosophe, plus ignorés des candidats que la dialectique ascendante du *Banquet*, auraient pu enrichir considérablement leur réflexion, tel le passage du *Sophiste* où la distinction entre *mimêsis eikastikê* et *mimêsis phantastikê* semble illustrer à merveille la joute de Phidias et d'Alcamène.

En bref, une bonne copie de culture générale réalise toujours la conjonction de plusieurs paramètres essentiels. C'est la difficulté, l'intérêt, et peut-être la beauté de l'épreuve. Elle appelle la maîtrise d'une écriture mise au service d'une réflexion instruite et dynamisée par une culture dont on sent qu'elle n'est pas empruntée le temps de passer un concours (on ne saurait, à cet égard, trop conseiller aux candidats d'éviter les formules du type « Balzac-célèbre-écrivain-du-XIXe-siècle-dans-son-ouvrage-*Le-Chef-d'œuvre-inconnu* » que l'on peut même, étrangement, encore trouver dans des copies par ailleurs fort satisfaisantes), et qu'elle sait aller également vers l'ancien et vers le moderne pour donner toute sa profondeur de champ à l'examen du sujet, en permettant aussi bien de le replacer dans son contexte originel que de considérer sa validité hors de celui-ci. Ce fut, par exemple, une agréable surprise, qui a rehaussé toute une copie, de voir évoquée la polémique née dans l'équipe des *Cahiers du cinéma*, sous l'impulsion de Jacques Rivette, autour du « travelling de *Kapo* », polémique dont les termes moraux, condamnant l'outrance d'un procédé, n'étaient peut-être pas si éloignés, en effet, des préoccupations de Boileau.

Les réussites existent dans cette épreuve. Elles ne constituent pas un idéal inatteignable. Souhaitons qu'elles soient toujours plus nombreuses.

Nombre de copies : 6145
Moyenne de l'épreuve : 9,597
Ecart-type : 3,288